

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2023
ORDRE DU JOUR
PÉRIODE DE QUESTIONS

ARTICLE 1

Secrétariat corporatif

Adopter l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration

ARTICLE 2

Secrétariat corporatif

Approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le **6 septembre 2023**

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 3

CONTRATS DE BIENS

3.1

DE - TI, innovation et transformation

Octroyer un contrat pour l'acquisition et le support des licences EasyVista (6000024132)

3.2

DE - TI, innovation et transformation

Adjuger un contrat pour l'acquisition de serveurs et autoriser une enveloppe supplémentaire (6000025096)

3.3

DE - TI, innovation et transformation

Adjuger un contrat pour le remplacement de la solution contrôleur de livraison applicative (CLA) et autoriser une réserve pour contingences (6000025471)

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 4

CONTRATS DE SERVICES ET TRAVAUX

Aucun dossier dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 5

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

5.1

DE - Talents, diversité et expérience employé

Adjuger un contrat de services professionnels pour des conseils en relations de travail et autoriser une réserve pour contingences (6000025041)

5.2**DE - Talents, diversité et expérience employé**

Adjuger un contrat pour des services professionnels pour le programme d'aide aux employés (6000024645)

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 6**RÈGLEMENTS**

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 7**PARCOURS**

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 8**ENTENTES ET BAUX DIVERS****8.1****DGA - Projets, Infrastructures et activités commerciales
DE - Planification et entretien**

Autoriser la conclusion d'un protocole d'entente visant la création d'une servitude réelle et temporaire de passage dans l'immeuble Place Alexis-Nihon et une réserve pour contingences (6000021808)

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 9**AUTRES SUJETS****9.1****DE - Talents, diversité et expérience employé
DE - Planification et livraison du service et expérience client**

Approuver les termes de la lettre d'entente intitulée « Dispositions concernant le statut constable spécial » intervenue entre la Société de transport de Montréal et la Fraternité des constables et agents de la paix

9.2**DE - Talents, diversité et expérience employé**

Adopter le Règlement R-023-4-1 modifiant le Règlement R-023-4 intitulé « Règlement refondu établissant le Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) » et entériner la version refondue R-023-5 du Règlement R-023-4 établissant le Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992)

9.3**DGA - Stratégies, relations partenaires et communications**

Autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2023 à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)



9.4

DE - Finances, approvisionnement, affaires juridiques, normes et conformité et trésorerie

Autoriser un avenant à l'entente concernant les services de transport collectif 2023 entre l'ARTM et la STM, relativement à la rémunération et la prestation du service de transport collectif sur le territoire de la STM

9.5

DE - Planification, livraison du service et expérience client

Autoriser la directrice générale à effectuer toutes les démarches auprès de tout autorité, organisme ou instance pour ajouter l'agent inflammatoire aérosol capsique sous forme de gel à l'équipement autorisé des constables spéciaux de la Société de transport de Montréal et modifier le deuxième point de la résolution CA-2021-056